

**Cris Beauchemin
et Mathieu Ichou (dir.)**

**Au-delà de la crise
des migrants :
décentrer le regard**

Cris Beauchemin et Mathieu Ichou (dir.)

Au-delà de la crise des migrants : décentrer le regard

DISPUTATIO

Qu'est-ce que la « crise des migrants » en Europe ? Cette expression simple, parée des attributs de l'évidence, s'est imposée dans le débat public depuis 2015. Parfois également nommée « crise des réfugiés », elle fait référence à l'augmentation récente et massive des entrées en Europe de populations en provenance notamment de pays déstabilisés, voire en guerre : Syrie, Afghanistan, Érythrée, etc.

L'objectif de cet ouvrage est de fournir des clés de compréhension en prenant de la distance par rapport aux représentations communes du phénomène. Pour éclairer l'actualité des mouvements migratoires vers l'Europe, il prend le parti de ne pas traiter seulement des événements récents et d'élargir le champ géographique au-delà des frontières du Vieux Continent. Dépasser les discours sensationnalistes des médias, qui fondent les peurs de l'invasion et les fantasmes du repli sur soi, nécessite en effet de décentrer le regard.

Le *décentrement par les chiffres* contribue à prendre la mesure des faits migratoires tels qu'ils sont : sans en masquer l'importance, mais en en précisant l'ampleur et les caractéristiques. Le *décentrement historique*, ensuite, permet à propos de la crise actuelle de dépasser l'illusion du « jamais vu » sans tomber dans celle du « toujours ainsi ». Enfin, le *décentrement géographique* remet en cause une représentation des migrations internationales qui seraient réduites à des flux orientés des pays « pauvres » vers les pays « riches ».

Cris Beauchemin et Mathieu Ichou sont chercheurs à l'Institut national d'études démographiques (Ined) au sein de l'unité « Migrations internationales et minorités ». Ont contribué à cet ouvrage : Cris Beauchemin, Louise Caron, Tatiana Eremenko, Mathieu Ichou, Lama Kabbajji, Lionel Kesztenbaum, Audrey Lenoël et Dorothée Serges Garcia.

Collection **DISPUTATIO**

dirigée par Jean-Pierre Chrétien

Le terme est un clin d'œil à la Sorbonne médiévale, à l'idée qu'il n'y a pas de vie intellectuelle sans discussions. Les débats publiés dans cette collection portent sur les Suds comme sur les Nords de notre **xxi^e** siècle débutant. Il ne s'agit pas de polémiques qui retombent aussi vite qu'elles ont grossi dans les médias, mais de questions cruciales où la virulence n'exclut pas la rigueur. « Disputatio » accueille des combats où la conviction doit s'allier à la compétence.

Karthala sur Internet
www.karthala.com
(paiement sécurisé)

© Éditions KARTHALA, 2016
ISBN : 978-2-8111-1734-4

Cris Beauchemin et Mathieu Ichou (dir.)

**Au-delà de la « crise des migrants » :
décentrer le regard**

**Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 PARIS**

Remerciements

Ce livre n'aurait jamais vu le jour sans la chaleureuse invitation de Jean-Pierre Chrétien, directeur de la collection « Disputatio ». Il a su donner un formidable élan à notre équipe. Nous le remercions sincèrement.

Jean-Luc Primon a généreusement contribué à la conception initiale de l'ouvrage et en a inspiré le titre. Il a organisé, à l'Institut national d'études démographiques (Ined), une journée scientifique¹ qui a beaucoup stimulé l'écriture de ce livre.

Un grand merci aux auteurs, qui ont accepté de se plier à un calendrier exceptionnellement court. Merci également aux éditions Karthala pour leur travail rapide sur cet ouvrage.

Nos remerciements vont enfin à Karin Sohler, documentaliste à l'Ined, qui nous a apporté un appui inestimable dans nos recherches documentaires.

Cris Beauchemin et Mathieu Ichou

1. « Crise des migrants : décentrer le regard », Ined, 18 mars 2016. Les présentations de cette journée scientifique peuvent être consultées sur : <https://vimeo.com/groups/366165>

Introduction

Décentrer le regard pour dépasser les idées reçues sur les migrations internationales

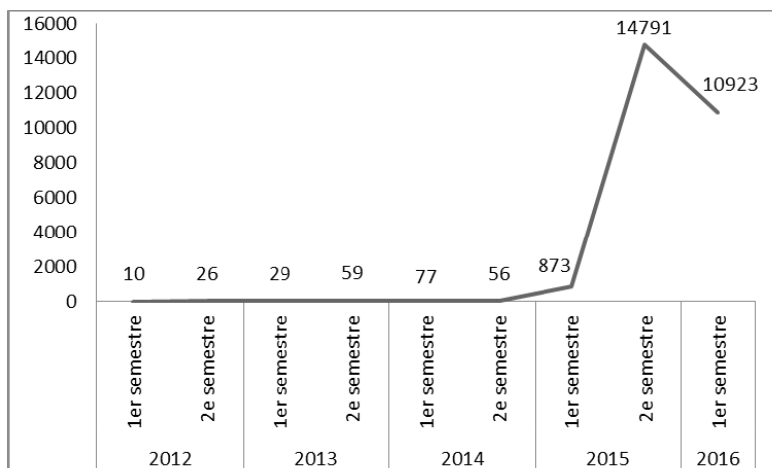
Mathieu ICHOU et Cris BEAUCHEMIN

Qu'est-ce que la « crise des migrants » en Europe ? Les médias et discours politiques ont usé et abusé de cette expression simple qui, parée des attributs de l'évidence, s'est imposée dans le débat public. Cette « crise des migrants », parfois nommée « crise des réfugiés », fait référence à l'augmentation massive des entrées en Europe par voie maritime de populations en provenance notamment de pays déstabilisés, voire en guerre : Syrie, Afghanistan, Érythrée, etc. Les chiffres de Frontex, l'agence européenne de protection des frontières, ou du HCR, le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies, nourrissent un débat sur l'afflux historique de migrants aux portes du Vieux Continent, dont beaucoup redoutent qu'il ne soit submergé par ces hommes, ces femmes et ces enfants venus d'ailleurs.

Une analyse rapide des mentions, dans les médias français écrits, des expressions « crise des migrants » ou « crise des réfugiés » – on verra dans la suite du livre que la différence

n'est pas anodine – montre une augmentation très rapide des occurrences de ces expressions en 2015, en particulier au second semestre (Figure 1). Alors que le conflit syrien a débuté quatre années plus tôt et que les mouvements de populations quittant la Syrie pour trouver refuge dans les pays voisins, puis en Europe, ont pris de l'ampleur dès 2013, il faut donc attendre 2015 pour que cette question entre brusquement dans le débat public.

**Figure 1 – Nombre d'occurrences des expressions
« crise des migrants » ou « crise des réfugiés »
dans les médias français écrits**



Source : base de données Europresse.

Note : la base de données analysée inclut la presse nationale et régionale, ainsi que les dépêches d'agences de presse et les sites internet des principaux médias français.

Néanmoins, la rapidité de l'émergence du thème de la « crise des migrants » ne doit pas faire oublier l'importance prise, depuis de nombreuses années, par la question de l'immigration dans la sphère publique en France et en

Europe. À l'occasion de cette « crise des migrants » et des discours dont elle a fait l'objet, beaucoup de prénotions et d'idées reçues sur les migrations internationales ont été réactualisées.

L'objectif général du présent ouvrage est de fournir des clés de compréhension de la « crise des migrants » actuelle en prenant de la distance par rapport aux représentations communes du phénomène. Pour éclairer l'actualité des mouvements migratoires vers l'Europe, ce texte prend le parti de ne pas traiter seulement des événements récents et d'élargir le champ géographique au-delà des frontières du Vieux Continent. Dépassez les discours sensationnalistes des médias qui fondent les peurs de l'invasion et les fantasmes du repli sur soi nécessite en effet de *décentrer le regard*. Un objectif donc : dépasser les idées reçues sur les migrations internationales. Une méthode : la prise de distance réflexive et le décentrement du regard.

La démarche de décentrement proposée dans cet ouvrage revêt trois formes principales : statistique, historique et géographique. D'abord, le *décentrement par les chiffres* contribue à prendre la mesure des faits migratoires tels qu'ils sont : sans masquer l'importance des mouvements de population récents, mais en objectivant l'ampleur et les caractéristiques. En plus d'utiliser les chiffres pour relativiser les perceptions, certains chapitres critiquent l'usage intempestif de statistiques à la fiabilité incertaine pour fonder les discours de l'invasion. Cette perspective quantitative met en évidence plusieurs constats contre-intuitifs. Par exemple, la migration internationale reste, à l'échelle mondiale, un phénomène marginal et ceux qui émigrent vers l'Europe viennent souvent des groupes les plus éduqués de leur pays d'origine.

L'ouvrage procède également à un *décentrement historique* qui permet à propos de la crise actuelle de dépasser, selon les mots de Pierre Bourdieu, l'illusion du « jamais vu », sans

tomber dans celle du « toujours ainsi »¹. En rappelant plusieurs épisodes d'arrivée massive de populations au cours du XX^e siècle en France, nous montrons que les flux actuels ne sont pas inédits et que les conditions d'accueil des réfugiés dépendent bien plus de la volonté du gouvernement et de la société que d'une prétendue « capacité d'accueil » du pays.

Enfin, la troisième forme de décentrement consiste en un *décentrement géographique*. Comme l'avait souligné Abdelmalek Sayad², la vision commune de l'immigration est souvent fondamentalement ethnocentrique. Le décentrement géographique permet de dépasser une représentation unilatérale des migrations internationales qui seraient réduites à des flux orientés des pays « pauvres » vers les pays « riches ». Plusieurs chapitres montrent qu'une partie importante des migrants vers la France ré-émigrent, au bout d'un temps, vers leur pays d'origine et que la plupart des migrations internationales se déroulent non pas du Sud vers le Nord, mais entre pays du Sud.

La première partie du livre contient quatre chapitres centrés sur les migrations internationales en Europe. Dans le premier, Cris Beauchemin propose de décoder les statistiques des migrations en Europe. En plus de clarifier certains termes essentiels, souvent utilisés de façon interchangeable, comme « migrants », « demandeurs d'asile » et « réfugiés », ce chapitre permet de relativiser la place de l'Europe dans le monde comme terre d'accueil des réfugiés. Le deuxième chapitre apporte un éclairage historique sur la « crise des migrants » actuelle. Cris Beauchemin, Mathieu Ichou et Lionel Kesztenbaum y examinent trois épisodes d'arrivée massive de populations en France au cours du

1. P. Bourdieu, « L'emprise du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 101, 1994, pp. 3-9.

2. Voir, par exemple, A. Sayad, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999.

xx^e siècle : l'exode des Espagnols au début de l'année 1939, le rapatriement des « pieds-noirs » au moment de l'indépendance de l'Algérie en 1962 et l'accueil, au milieu des années 1970, des réfugiés d'Asie du Sud-Est. Chacun à leur manière ces moments historiques montrent que les flux actuels ne sont pas inédits et relativisent la pertinence des débats sur la « capacité d'accueil » de la France. Dans le troisième chapitre, Mathieu Ichou s'attaque à la vision misérabiliste des migrants véhiculée par nombre de discours politiques et médiatiques. Loin d'être uniquement pauvres, démunis et sans éducation, les immigrés des pays du Sud qui ont eu assez de ressources pour parvenir à entrer et s'installer en France sont souvent bien plus éduqués que la moyenne dans leur pays d'origine. Le quatrième et dernier chapitre de la première partie, écrit par Louise Caron, propose une discussion du postulat implicite selon lequel les immigrés qui arrivent en France s'y installeraient de façon permanente. Bien qu'entretenue par le manque de statistiques fiables sur les départs de France, cette idée reçue ne résiste pas à un examen plus approfondi : en France, comme ailleurs, les migrations sont souvent temporaires et à double sens.

La seconde partie propose, en quatre chapitres, des éclairages régionaux extra-européens sur les migrations internationales. Dans le chapitre 5, Lama Kabbanji revient sur la « crise des migrants » en évoquant la situation du Liban, l'un des principaux territoires d'accueil des réfugiés syriens. Elle décrit le caractère répressif des politiques de gestion des réfugiés mais montre également la capacité d'adaptation et d'action des migrants, notamment de ceux qui ont les ressources pour tenter de rejoindre l'Europe. Les chapitres suivants prennent davantage de distance géographique avec la « crise des migrants » de 2015. Le sixième chapitre montre comment la rhétorique de l'invasion s'est développée en Guyane depuis les années 1990, dans un territoire qui

demeure pourtant peu peuplé en dépit de tous les efforts de l'État français pour densifier son occupation. Dorothee Serges Garcia relève les stéréotypes dont sont l'objet nombre de migrants en Guyane et dévoile ainsi les parallèles qui existent avec les représentations négatives des minorités en France métropolitaine. Dans le chapitre 7, Audrey Lenoël et Tatiana Eremenko s'intéressent aux nouvelles immigrations au Maroc. À travers les analyses présentées, ce chapitre bat ainsi en brèche la vision binaire qui oppose souvent les « pays d'émigration », pauvres et/ou en proie à des conflits, aux « pays d'immigration », plus riches et stables politiquement. Remettant également en cause l'idée selon laquelle les migrations internationales seraient uniquement des flux incessants du Sud vers le Nord, le huitième et dernier chapitre, écrit par Cris Beauchemin, apporte un éclairage nouveau sur les migrations d'Afrique subsaharienne. L'examen empirique des migrations congolaises, ghanéennes et sénégalaises démontre que, pour rendre compte de la réalité de ces mouvements de population, il faut adopter une vision multilatérale des migrations, qui ne se contente pas de scruter les départs, mais qui s'intéresse aussi à la non-migration et aux retours.

PREMIÈRE PARTIE

**Migrations internationales en Europe :
arriver et partir**

1

« Crise des migrants »

Décoder les chiffres

Cris BEAUCHEMIN

La diffusion répétitive d'images de migrants massés devant les grillages de l'Europe, de Ceuta-Melilla en 2005 jusqu'aux Balkans en 2015, a renforcé dans certains esprits l'idée d'un Vieux Continent assiégé, soumis à une arrivée massive de migrants qui dépasserait les capacités d'accueil de l'Europe. En France, l'écart entre les représentations et la réalité atteint un niveau presque inégalé dans le reste de l'Europe : alors que les personnes nées à l'étranger représentent environ 10 % de la population, l'enquête sociale européenne montre que les habitants de la métropole imaginent qu'ils sont près de 30 %¹. Cet écart témoigne d'une formidable distorsion entre les phénomènes migratoires et leur perception. Il ne fait pas de doute que les images diffusées par les médias télévisés impriment dans

1. J. Sides et J. Citrin, « European Opinion About Immigration: The Role of Identities, Interests and Information », *British Journal of Political Science*, vol. 37, n° 3, 2007, pp. 477-504.

les esprits un sentiment d'invasion. On peut aussi s'interroger sur l'influence des usages des données statistiques dans les discours publics, et surtout celles des *statistiques d'urgence* qui, presque quotidiennement dans les périodes de pic migratoire, sont utilisées pour rendre compte de l'arrivée de nouveaux migrants. Sans analyser à proprement parler les effets de l'usage des statistiques sur la formation de l'opinion publique, ce chapitre propose de « décoder » les chiffres de la migration internationale. Il offre des clefs de lecture pour clarifier leur signification. Signification intrinsèque, d'abord : parle-t-on de *migrants*, de *réfugiés* ou de *clandestins* ? ; quelles sont les sources des mesures et quel est leur degré de fiabilité ? Signification relative, ensuite : que pèsent ces migrations dans le paysage migratoire international ?

Nommer : migrants, réfugiés ou clandestins ?

Les mots utilisés pour désigner les personnes qui migrent ne sont évidemment pas neutres. Appeler « réfugiés » les personnes qui se pressent aux portes de l'Europe en arrivant dans des conditions tragiques, c'est invoquer le droit humanitaire et d'emblée reconnaître la légitimité de leur présence et la nécessité de les accueillir. *A contrario*, les nommer « clandestins », c'est à la fois insister sur leur illégalité (supposée, comme on le verra plus loin) et sur leur caractère indésirable. Cette opposition sémantique irrigue les discours publics et signale les positionnements politiques. Une analyse statistique des usages des différents termes en France entre novembre 2014 et novembre 2015 a ainsi montré, sans surprise, que le Front national se distingue des autres partis politiques par son usage intensif

du terme « clandestin » dans les textes qu'il produit². Mais cette opposition clandestins/réfugiés distille la confusion dans les esprits à propos d'un phénomène démographique, la migration, dont il faut bien reconnaître qu'il est difficile à appréhender.

Le terme « réfugié » est *a priori* le plus simple à définir parce qu'il correspond – au sens strict – à une réalité juridique fondée sur la Convention de Genève de 1951, complétée par le Protocole de 1967 sur les personnes réfugiées. L'article premier de cette convention définit un réfugié comme « une personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle a sa résidence habituelle, et qui du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social déterminé ou de ses opinions politiques craint avec raison d'être persécutée et ne peut se réclamer de la protection de ce pays ou en raison de ladite crainte ne peut y retourner ». Tous les migrants ne sont donc pas des réfugiés. Deux critères sont essentiels pour les distinguer. Premier critère : le passage d'une frontière. Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ne sont pas des réfugiés, même si elles sont persécutées, même si leur mobilité est forcée et même si leurs conditions de vie sont d'une extrême précarité. Le deuxième critère est la reconnaissance juridique : les « vrais » réfugiés sont ceux qui ont obtenu ce statut qui les protège au regard du droit international. Les modalités d'attribution du statut peuvent néanmoins être une source de confusion. Raisonnons, pour l'exemple, sur le cas de la Syrie. Au milieu de l'année 2015, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) comptait 11,7 millions de migrants forcés parmi les Syriens, soit la moitié de la

2. CISPM-CSP75, *Qui dit quoi ? S'agissant des migrants, réfugiés, demandeurs d'asile et autres exilés*, Paris, CISPM-CSP75, 2016, <https://csp75.wordpress.com/qui-dit-quoi/>

population du pays. Mais, parmi eux, seuls 4,8 millions étaient considérés comme des réfugiés³. Pour l'essentiel, ce nombre correspond aux personnes enregistrées dans les pays limitrophes de la Syrie : en mars 2016, le HCR dénombrait en effet 2,7 millions de réfugiés syriens en Turquie, 1 million au Liban, 600 000 en Jordanie et 250 000 en Irak. Comme dans les autres cas de guerre reconnue internationalement, le statut leur a été octroyé *prima facie* par le HCR, c'est-à-dire au nom du fait qu'ils sont syriens, sans qu'ils aient eu besoin d'apporter individuellement la preuve de leur persécution. Qu'ils soient ou non dans des camps, ce statut leur permet de bénéficier de l'aide distribuée par le HCR, aide qui varie selon les moyens de l'agence des Nations unies.

Cette reconnaissance par le HCR fait-elle de ces personnes des réfugiés reconnus universellement ? Non. Pour commencer, ce statut octroyé par le HCR n'est pas forcément reconnu dans les pays d'asile. Ainsi, les Syriens qui ont fui vers le Liban ne sont pas reconnus comme réfugiés par l'État libanais qui n'a pas ratifié la Convention de Genève. Qu'en est-il au-delà du Liban, par exemple en Europe, où les États sont signataires de la Convention ? Alors que le HCR octroie le statut de réfugié *prima facie* dans les contextes où l'afflux est tel qu'il est matériellement impossible d'examiner les cas individuels, les États de l'Union européenne (UE) l'octroient au cas par cas, aux seules personnes ayant préalablement déposé une demande d'asile et ayant fait la preuve de leur persécution. Autrement dit, une même personne, considérée au Liban ou en Turquie comme un réfugié par le HCR, n'est pas d'emblée considérée comme tel lorsqu'elle arrive en Europe par ses propres moyens. Seuls ceux qui ont bénéficié d'un

3. UNHCR, *Mid-Year Trends 2015*, Genève, United Nations High Commissioner for Refugees, 2015.